



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Calvados (14)
Direction de la citoyenneté et des collectivités locales

Affaire suivie par Elise LEGRAND
Tél : +33 2 31 30 64 29
Courriel : elise.legrand@calvados.gouv.fr

Caen, le 08/12/2023

LE PRÉFET DU CALVADOS (14)

à Madame/Monsieur la/le représentant(e) de l'exécutif local de la Commune :
MEZIDON VALLEE D AUGÉ (n° de SIRET 20006499600016)

Objet : Fonds de compensation pour la TVA – Versement 2023 ;

Réf. : Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1615-1 et suivants et les R.1615-1 et suivants relatifs au FCTVA.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application de l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 le montant de 54 328,52 € est attribué au bénéfice de la commune au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, correspondant à 2 354,96 € pour les dépenses de fonctionnement et à 328 835,86 € pour les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2023 et transmises dans le cadre du dispositif automatisé (cf. : Annexe 1).

Après contrôle, il a été retiré 15 162,20 € des dépenses qui ont servi au calcul de l'attribution (cf. : Annexe 2).

Le calcul de l'attribution prend également en compte les dépenses transmises par la procédure déclarative et réalisées au cours de l'exercice 2023, pour un montant de 0,00 € (cf. : Annexe 4), ainsi que la liste des états déclaratifs transmis concernant les dépenses à déduire (cf. : Annexe 5).

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, cette décision est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification, et vous pouvez former préalablement un recours gracieux auprès de mes services dans le même délai. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La secrétaire générale,

Florence BESSY

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Assiette des dépenses éligibles (dispositif automatisé)

MEZIDON VALLEE D AUGE	Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget principal : MEZIDON VALLEE D AUGE	331 190,82 €	54 328,52 €
dont dépenses de fonctionnement	2 354,96 €	386,31 €
615221 Bâtiments publics	2 354,96 €	386,31 €
dont dépenses d'investissement	328 835,86 €	53 942,21 €
2188 Autres	4 146,30 €	680,16 €
21838 Autre matériel informatique	2 674,37 €	438,70 €
21351 Bâtiments publics	217 333,01 €	35 651,30 €
21318 Autres bâtiments publics	36 668,00 €	6 015,01 €
2152 Installations de voirie	14 661,00 €	2 404,99 €
21828 Autres matériels de transport	41 388,00 €	6 789,29 €
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaires	11 965,18 €	1 962,76 €
TOTAL	331 190,82 €	54 328,52 €

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Dépenses rejetées du montant éligible et motifs (dispositif automatisé et procédure déclarative)

MEZIDON VALLEE D AUGE		Dépenses rejetées du montant éligible au FCTVA en €
Budget principal : MEZIDON VALLEE D AUGE		15 162,20 €
dont dépenses de fonctionnement		15 162,20 €
615231 Voiries		8 633,35 €
La dépense concerne des frais de maintenance ou de nettoyage		8 633,35 €
3387-1	FAC. 20080234/L23 DU 31/08/2023 FI23-00055 BALAYAGE DE VOIRIE 2021-2024 FAC. 20080234/L23 DU 31/08/2023 FI23-00055 BALAYAGE DE VOIRIE 2021-2024	4 748,15 €
3753-1	FAC. 20090318/L23 DU 30/09/2023 FI23-00055 BALAYAGE DE VOIRIE 2021-2024 FAC. 20090318/L23 DU 30/09/2023 FI23-00055 BALAYAGE DE VOIRIE 2021-2024	3 885,20 €
615221 Bâtiments publics		6 528,85 €
La dépense n'est pas imputée sur le bon compte		674,58 €
3883-1	FAC. FA004865 DU 29/09/2023 BA23038601 VOIR DEVIS N? DE001179 / INTERVENTION SUITE VISIT FAC. FA004865 DU 29/09/2023 BA23038601 VOIR DEVIS N? DE001179 / INTERVENTION SUITE VISIT	506,58 €
3884-1	FAC. FA004880 DU 03/10/2023 DEPANNAGE ECOLE LE MESNIL MAUGER FAC. FA004880 DU 03/10/2023 DEPANNAGE ECOLE LE MESNIL MAUGER	168,00 €
La dépense concerne des frais de maintenance ou de nettoyage		5 445,51 €
3440-1	FAC. 230820766 DU 31/08/2023 VOIR SELON DEVIS / NETTOYAGE ECOLE ALBERT CAMUS / IN230900 FAC. 230820766 DU 31/08/2023 VOIR SELON DEVIS / NETTOYAGE ECOLE ALBERT CAMUS / IN230900	1 413,00 €
3533-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004509 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004509 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	325,55 €
3534-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004510 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004510 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	445,86 €
3535-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004512 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004512 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	296,62 €
3536-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004513 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004513 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	407,83 €
3537-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004514 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004514 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	325,18 €
3538-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004515 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004515 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	727,46 €
3539-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004516 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004516 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES E	359,15 €
3540-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004518 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES C FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004518 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES C	63,18 €
3541-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004519 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES C FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004519 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES C	59,69 €
3542-1	FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004520 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES C FAC. 230820767 DU 31/08/2023 SC23004520 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES C	65,02 €
3553-1	FAC. F02143230900199 DU 18/09/2023 BA23041001 VOIR DEVIS N? D651387 / MAINTENANCE ANNUELLE CHAU FAC. F02143230900199 DU 18/09/2023 BA23041001 VOIR DEVIS N? D651387 / MAINTENANCE ANNUELLE CHAU	478,80 €
3794-1	FAC. 230921119 DU 30/09/2023 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES MA IRIE DE FAC. 230921119 DU 30/09/2023 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES MA IRIE DE	157,08 €
3794-2	FAC. 230921119 DU 30/09/2023 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES MA IRIE DE FAC. 230921119 DU 30/09/2023 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES MA IRIE DE	278,25 €
3794-3	FAC. 230921119 DU 30/09/2023 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES MA IRIE DE FAC. 230921119 DU 30/09/2023 NETTOYAGE DES VITRES ET MENUISERIES AUX 2 FACES MA IRIE DE	42,84 €
bien meuble non éligible		322,24 €
4066-1	FAC. FVCAE232496 DU 23/10/2023 BA23045701 VOIR DEVIS N? M2304419 / INTER LAVE VAISSELLE CAN FAC. FVCAE232496 DU 23/10/2023 BA23045701 VOIR DEVIS N? M2304419 / INTER LAVE VAISSELLE CAN	224,70 €

MEZIDON VALLEE D AUGE		Dépenses rejetées du montant éligible au FCTVA en €
4083-1	FAC. FVCAE232536 DU 26/10/2023 INTERVENTION LAVE VAISSELLE CANTINE 35% SDF 65% ST JULIEN FAC. FVCAE232536 DU 26/10/2023 INTERVENTION LAVE VAISSELLE CANTINE 35% SDF 65% ST JULIEN	97,54 €
	bien meuble	86,52 €
3882-1	FAC. FVCAE232182 DU 25/09/2023 INTERVENTION FOUR SDF LA MUSE MEZC 65% CANTINE 35% FAC. FVCAE232182 DU 25/09/2023 INTERVENTION FOUR SDF LA MUSE MEZC 65% CANTINE 35%	86,52 €
TOTAL		15 162,20 €

Annexe 3 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Dépenses en cours de contrôle (dispositif automatisé et procédure déclarative)

MEZIDON VALLEE D AUGE	Dépenses éligibles au FCTVA en €
Budget principal : MEZIDON VALLEE D AUGE	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
TOTAL	0,00 €

Annexe 4 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Etats déclaratifs de dépenses additionnelles éligibles (procédure déclarative)

MEZIDON VALLEE D AUGE	Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget principal : MEZIDON VALLEE D AUGE	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Annexe 5 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Etats déclaratifs de dépenses à déduire (procédure déclarative)

MEZIDON VALLEE D AUGE	Dépenses déduites du montant éligible au FCTVA en €
Budget principal : MEZIDON VALLEE D AUGE Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	0,00 €
TOTAL	0,00 €